

CAHPP

SOINS ET PERFORMANCES

Audit circuit du médicament (PECM)



Objectifs

- Evaluation du circuit du médicament à toutes les étapes du processus ;
- Évaluation des risques encourus par le patient aux différentes étapes de la prise en charge médicamenteuse, depuis la prescription médicale jusqu'à la surveillance thérapeutique, afin de mettre en œuvre les actions de sécurisation nécessaire.

Comment ?

- Un questionnaire de préparation à l'audit est rempli par l'établissement et transmis au service audit ;
- Accès aux documents qualité par les auditeurs ;
- Visite PUI et unités de soins ;
- Rencontre avec les professionnels.

Pour qui ?

- Tous les établissements de santé sanitaires ou médico-sociaux.

Quelle durée ?

- 1 ou 2 jours sur place.

Par qui ?

- 1 ou 2 pharmaciens.

Résultats

- Restitution des résultats à « chaud » ;
- Envoi d'un rapport des constats et des propositions d'amélioration.

Quel prix ?

- Forfait défini avec l'établissement + frais déplacement et hébergement des auditeurs.

Imaginez tout ce que CAHPP peut faire pour vous !

[Support Adhérent - Services](#)

Formulaire
de contact

